

IL Y A 25 ANS

C'ÉTAIT IL Y A 25 ANS...

Dans le Petit vert n° 4 (décembre 1985), on pouvait y lire ceci, dans la rubrique « Activités en classe » :

Se munir du maximum de modèles différents de petites calculettes « 4 opérations ». Le but est de comparer leurs « réactions » à des séquences de touches pour essayer d'en rendre le fonctionnement transparent. Il est vivement conseillé de se livrer à cette activité en classe.

Tapez les séquences suivantes (entre autres, mais essayez aussi d'avoir un peu d'imagination !) :

23 + 8 =	23 x 8 = = =
3 x 5 =	3 x 5 = = =
6 + =	6 x =
6 + = =	6 x = =
3 + □ = =	3 x + = =
2 ÷ =	2 ÷ = = =
2 x x =	2 ÷ ÷ = = =

Conclusion : « Qui a dit que l'utilisation des machines empêcherait d'apprendre ? »

C'est Jacques Verdier qui avait initié la rubrique dans le Petit Vert n°104 page 15 : il fallait attendre que le Petit Vert ait 25 ans... Depuis, cette rubrique est devenue régulière et continue à être alimentée.

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Le Petit Vert n°61, s'il se réjouissait de la baisse du coût de l'électricité, était affligé du calcul de ce coût.

1997. Baisse.
1998. Baisse.
1999. Baisse.
2000. Le prix de l'électricité aura baissé de 14 %.

BAISSE SPECTACULAIRE À E.D.F.

Dans le numéro du 30/09/99 du Nouvel Observateur, une publicité s'étalant sur une double page vantait les baisses de tarif de l'électricité en France.

Elles étaient chiffrées ainsi : -6% en 1997 ; -3,5% en 1998 ; -2,25% en 1999 ; -2,25% en 2000 (prévision). Si la somme de ces quatre nombres est bien 14, il n'en reste pas moins que la baisse totale (sur les quatre années) n'est pas de 14% : les pourcentages ne peuvent ainsi s'additionner.

Qu'en est-il en 2025 ?



Le Nouvel Obs du 16 janvier 2025, annonce que « La facture d'électricité des Français baissera en moyenne de 15% au premier février. »

Le Petit Vert n°161 peut toujours se réjouir de la baisse de l'électricité pour certains consommateurs, mais il peut aussi toujours s'étonner de la rédaction de certains articles.

[Extrait de CRE](#) (commission de régulation de l'énergie, site gouvernemental)

La CRE propose une baisse moyenne de -15% des tarifs réglementés de vente d'électricité TTC au 1er février 2025 pour les consommateurs souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Craignons le pire si **le taux de la baisse est négatif.**

[Retour au sommaire](#)